

## Avant-Propos

**L**e projet de recherche *Amperes*<sup>1</sup> concerne la mise au point de méthodes d'échantillonnage et d'analyse pour les substances prioritaires et émergentes dans les eaux usées et les boues, en vue de mesurer ensuite l'abattement des micropolluants au cours de leur passage dans les systèmes de traitement. Ce projet, qui s'est déroulé de 2006 à 2009, avait également pour objet d'identifier les traitements tertiaires prometteurs et d'évaluer le risque associé aux usages ultérieurs de l'eau.

Ce dossier de TSM présente la synthèse des résultats d'*Amperes*, un projet réalisé et coordonné par le Cemagref, en collaboration avec l'université de Bordeaux 1, Suez Environnement et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, et avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche et d'Axelera<sup>2</sup>.

Il s'agit d'un vaste travail qui s'inscrit dans le contexte plus large de pollution des milieux aquatiques par des micropolluants d'origine urbaine, contexte caractérisé par ses volets aval et amont.

Pour l'aval, si la connaissance est avancée sur l'état des milieux aquatiques et l'impact des substances sur eux, on doit encore mieux préciser les niveaux de concentrations admissibles. Les territoires où les niveaux définis sont dépassés ont été identifiés dans les SDAGE<sup>3</sup> et ce travail sera affiné dans le cadre de la surveillance des milieux.

Quant à l'amont, un travail important d'identification des sources émettrices a été réalisé dans le cadre de l'action RSDE<sup>4</sup>. L'effort se poursuit par des diagnostics locaux au niveau des rejets des industries et des stations d'épuration urbaines.

Ces deux volets identifient les milieux déclassés sous influence d'agglomérations.

Il va de soi que les actions amont de réduction à la source sont à privilégier. Cela va du retrait de substances du marché, à la réduction de leur utilisation et à une amélioration des conditions de raccordement des industriels sur le réseau d'assainissement. Pour la partie domestique, ces actions passent par une réduction des flux hydrauliques, mais aussi un changement comportemental des consommateurs, voire, à très long terme, la modification de la collecte et du transport des urines.

En complément, ou « en attendant », le traitement spécifique des eaux usées pourra s'avérer pertinent dans certaines situations. En tout cas, il est de bonne politique de s'intéresser dès aujourd'hui aux possibilités et limites de cette option. C'était l'objet du projet *Amperes*.

Ce projet a déjà une suite (le projet *Armistiq*<sup>5</sup>) qui vise, dans une optique de « mieux gérer avant d'investir », à définir les conditions de fonctionnement optimal d'ouvrages existants pour la réduction des rejets de micropolluants. On peut souhaiter tout le succès à ce projet dont les résultats sont autant attendus.

Arthur IWEMA

Ancien responsable pollutions urbaine et industrielle  
à l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

<sup>1</sup> « Analyse de micropolluants prioritaires et émergents dans les rejets et les eaux superficielles ». ANR Precodd 2006-2009, <https://projetamperes.cemagref.fr/>

<sup>2</sup> Pôle de compétitivité à vocation mondiale chimie-environnement Lyon et Rhône-Alpes.

<sup>3</sup> Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.

<sup>4</sup> Action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux, <http://rsde.ineris.fr>

<sup>5</sup> « Amélioration de la réduction des micropolluants dans les stations de traitement des eaux usées domestiques ». Soutenu par l'Onema, 2010-2013.